

LETTRE AUX ACTEURS ECONOMIQUES

NON A LA MORT DU COMMERCE DE PROXIMITE DANS NOTRE VILLE



Chers commerçants, artisans, entrepreneurs et chefs d'entreprise,

Nous voulons vous informer des projets de l'actuelle majorité municipale qui vont avoir de **profonds impacts sur votre activité économique**.

En effet, après le départ du cabinet médical vers la sortie de la ville, voici que se profile la délocalisation prochaine de l'INTERMARCHÉ vers la ZAC du Nouveau-Monde.

Nul doute que ce départ annoncé de la « locomotive commerciale » du centre-ville va avoir des **conséquences désastreuses pour vos activités** et pour les Basséens.

Une telle délocalisation en périphérie de la ville, associé aux lourds effets du contournement Nord, aura une conséquence : achever le commerce de proximité dans notre commune avec la redirection des flux de circulation, et de l'activité commerciale, vers l'extérieur de la ville.



Bien que la ZAC et la délocalisation d'INTERMARCHÉ ont pu apparaître comme des projets intéressants, force est de constater que ce n'est plus le cas au regard des effets négatifs du contournement et d'une ZAC qui ne se remplit pas.

Le projet immobilier sur le site d'INTERMARCHÉ prévoit la construction de 3 bâtiments d'habitation dont les rez-de-chaussée seront exclusivement dédiés à l'installation de commerce sur une surface totale de 2 000M².

A la lumière de ces informations, nous sommes inquiets des potentielles conséquences sur le commerce local. Un nombre d'acteurs très supérieur (**augmentation de l'offre**) et un potentiel d'acheteurs quasi-stable (**stabilité de la demande**) font courir **le risque d'affaiblir les commerces existants**.

Enfin, le départ d'INTERMARCHÉ entrainera avec lui **la disparition d'un stationnement** important dont certains commerces du centre-ville bénéficient actuellement.

Il nous semble important de vous informer de ces orientations dont nous estimons qu'elles seront **néfastes pour l'activité commerciale de vos entreprises et la vitalité de notre commune**.

AVIS DE DÉPÔT

Il est accusé réception d'une demande de Permis de construire comprenant ou non des démolitions par la mairie de La Bassée.

Dossier numéro : **PC 059051 22 M0010**

Date de dépôt en mairie : **29/09/2022**

Demandeur : **Monsieur LAHURE Pascal
SCI LINEVE**

Adresse du terrain : **Route de Lille**

Superficie du terrain : **30 000,00 m²**

Nature des travaux : **Construction d'une surface commerciale
INTERMARCHÉ, de deux restaurants, d'une station-
service, d'un bâtiment de 3 cellules dédiées à
l'artisanat et au service.**

Surface de plancher : **6 992,00 m²**

Fait à La Bassée
Le 29 septembre 2022



Source : Site de la commune de La Bassée (affichage légal).
<https://datahall.digilor-apps.fr/bo/upload/118/1664458775929.pdf>

Programmation

Optimisation foncière

Le projet, situé en centre-ville, doit assurer une densité de logements minimale de 70 logements par hectare.

Mixité fonctionnelle

Situé en centre ville, le projet doit assurer une mixité fonctionnelle caractéristique des centralités.

Habitation : une programmation majoritairement dédiée à l'habitat est mise en place. Un minimum de 70 logements est attendu sur le site, en priorisant le logement collectif. Une résidence « séniors » est attendue sur les étages supérieurs de la surface commerciale.

Commerces et services : en dehors du logement, la programmation comprend des locaux à destination d'artisanat et commerce de détail sur les différentes unités foncières construites correspondant à environ 2 000 m² de surface de plancher. Des espaces de restauration et des activités de services où s'effectuent l'accueil d'une clientèle sont sollicités dans le projet.

Source : Extrait de l'annexe 10-9 au l'ordre du jour du Conseil municipal du 27 octobre 2022.

NOTRE POSITION

NOUS SOMMES OPPOSÉS À LA DÉLOCALISATION DE L'INTERMARCHÉ

Nous demandons que soit refusé le permis de construire. Nous souhaitons la rénovation du site de l'actuel INTERMARCHÉ. Nous demandons une réelle concertation avec l'ensemble des acteurs économiques pour dégager une vision claire de la politique commerciale pour l'ensemble du territoire de notre commune.